

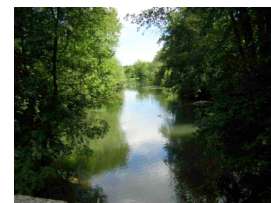


Propriétaires, promeneurs, vous aimez la rivière.

Mais elle est très fragile.

Notre association vous donne

quelques recommandations pour la respecter.



Tout au long de l'année

Les décrets préfectoraux du 17 avril 2009 (Charente) et du 21 avril 2009 (Charente-Maritime) interdisent toute utilisation de produits phytosanitaires (pesticides, herbicides) à moins de 10 m des berges et le long des fossés.

Les puits, forages et pompes intensifs doivent être déclarés à la mairie.

D'avril à octobre, n'intervenez pas en bordure ou dans les cours d'eau

Vous pouvez veiller sur :

- | | | |
|---|---|---|
| • Les plantes aquatiques | Nourriture des poissons, abri des insectes, filtre de l'eau | ➔ Ne pas les arracher |
| • La végétation en surplomb (appelée ripisylve) | Abri à poissons et insectes, maintien de la berge | |
| • L'écoulement de l'eau | Nécessaires à la vie de la rivière | Ne pas édifier de barrage.
Ne pas faire de remblais ou d'empierrage. |
| • La propreté des eaux | | Ne jeter aucun débris , ramasser si nécessaire. |
| • L'équilibre de la flore | ➔ | Signaler les espèces envahissantes au SYMBA |

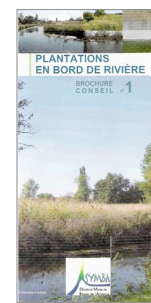
Dès octobre

Enlevez les branches gisant dans l'eau... si elles gênent le passage de l'eau. Élaguez les arbres qui risqueraient tomber en obstruant la rivière.

Adressez-vous à la technicienne du SYMBA avant toute intervention pour entretenir vos parcelles.

Pour vos plantations, surtout pas de peupliers à moins de 10m de la rive, ils la déstabilisent ; mais des aulnes, des frênes, des saules, des érables, des chênes.

Un dépliant-conseil est disponible au SYMBA.



En hiver

Pluies et inondations feront le nettoyage si vous n'avez pas laissé d'obstacle.

Vos contacts

SYMBA : Alice Perron tél 05 46 58 62 64 – port 06 18 68 37 84 – alice.perron@symba.fr

NATURA 2000 : Émilie Général LPO La Corderie Royale Rochefort emilie.general@lpo.fr

ANLP : 11, rue de Cognac 16370 Cherves association.anlp@laposte.net

et notre site www.valleedelantenne.info

mais aussi **votre mairie**, bien sûr.

Et rejoignez nous dans Antenne Nature Loisirs Patrimoine !

Grâce à notre association, vous connaîtrez mieux l'Antenne, son patrimoine naturel et bâti. vous participerez à nos actions en faveur de la rivière et de ses affluents.

Si nous ne conservons pas la Nature, la Nature ne nous conservera pas. Yona Friedman